

I - SCENARIO DE LA SEQUENCE

Lycée général André Malraux Biarritz Séquence menée conjointement par le CPE, Alexandra Etchepare et la professeure documentaliste, Virginie BODAR		<u>Durée</u> : Trois séances d'une heure Travail par demi-groupe
<u>Classes concernées</u> : Toutes les classes de 2 nd e (7 classes) par groupe d'AP d'environ 20 élèves (9 groupes) soit 27 séances.		<u>Lieu et matériel</u> : Salle J4 dotée d'un ordinateur avec accès à Internet et d'un vidéoprojecteur
<u>Dispositif</u> : Accompagnement Personnalisé (AP)	<u>Dates des séances</u> : Echelonnée sur toute l'année scolaire	<u>Evaluation</u> : Mesure des problèmes liés aux usages des réseaux sociaux, analyse du climat scolaire

<u>Objectifs principaux</u>	<u>Objectifs spécifiques</u>	<u>Compétences PACIFI</u>
Maîtriser son identité numérique	Cerner les notions d'identité numérique, d'e-réputation et de traces numériques	Savoir utiliser de façon responsable les diverses formes de diffusions médiatiques et respecter les règles d'utilisation des outils interactifs (Compétence A6)
Développer l'esprit critique	Connaître les règles d'utilisation des réseaux sociaux et acquérir les bons usages	Développer le respect de soi et des autres. Etre attentif à ne pas porter atteinte aux droits des personnes, à respecter les valeurs démocratiques, les règles de droit et les règles de base de la courtoisie (Compétence A9)
Former à une attitude citoyenne et responsable	Prendre conscience des risques de harcèlement et de cyber-harcèlement et s'en prévenir	Etre conscient que les informations personnelles diffusées peuvent être réutilisées par d'autres personnes à mauvais escient. Prendre conscience de ses droits et devoir sur le Net (Compétence A8)
Améliorer climat scolaire	Développer la capacité à vivre ensemble	

Supports numériques utilisés:

Séance n°1 : Usages des réseaux sociaux et les traces numériques volontaires et involontaires

- « Une vie sur Facebook » : <https://www.youtube.com/watch?v=fQTfXFcfUNE>
- « Amazing - Le mage qui lit l'avenir » : <https://www.youtube.com/watch?v=YwqjC6T4tD8>
- « Le Tigre de Marc L » : <http://www.le-tigre.net/Marc-L.html> (extrait)
- « Les bonnes manières sur Facebook » - 2012: <https://www.youtube.com/watch?v=g-Wm5qtFHkk>

Séance n°2 : Apprendre à gérer se e-réputation

- « Ma vie à poil sur le net » : <https://www.youtube.com/watch?v=9XxxfyV2qTQ>
- « Une journée de traces numériques » : http://www.lemonde.fr/societe/infographie/2006/04/10/une-journee-de-traces-numeriques-dans-la-vie-d-un-citoyen-ordinaire_759979_3224.html

Séance n°3 : Sensibilisation aux risques de harcèlement et de cyber-harcèlement

- « Intervention de Justine Atlan, directrice de l'association e-enfance » : https://youtu.be/_D2_WgOm9k8
- « Les injures » : <http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/outils/les-injures-film-de-sensibilisation/>
- « Les rumeurs » : <http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/outils/les-rumeurs-film-de-sensibilisation/>
- « Les dangers d'internet – John » : https://www.youtube.com/watch?v=vcXZ_HSIE-0
- Carte mentale sur « Framindmap » : <https://framindmap.org/mindmaps/index.html>

II - DEROULEMENT DE LA SEQUENCE

A - SEANCE N°1: USAGES DES RESEAUX SOCIAUX ET LES TRACES NUMERIQUES VOLONTAIRES ET INVOLONTAIRES

- **0'00 : Présentation de la séquence et de la séance**
- **0'05 : Visionnage de la vidéo : « Une vie sur Facebook »**
- **15'00 : Echange et débat sur les réseaux sociaux à partir des questions suivantes :**
 - o Combien d'entre vous possèdent un compte Facebook ? A quel âge ou en quelle classe avez-vous ouvert un compte Facebook ?
 - o Avez-vous donné votre réelle identité ou utilisé un pseudonyme ?
 - o Avez-vous lu la charte d'utilisation de Facebook lors de votre inscription ?
 - o Vous parents étaient-ils au courant ? Si non, l'avez-vous ouvert seul(e) ou avec des copains ? Etes-vous amis avec au moins un de vos parents sur Facebook ?
 - o Combien d'amis avez-vous sur Facebook ? Moins de 200. Entre 300 et 600. Plus de 600. Plus de 1000 ou égal. Sur les 600 et plus, faites-vous parti d'association ? Clubs ?...
 - o As-tu déjà refusé une demande d'amis ? Pourquoi ?
 - o Connaissez-vous personnellement TOUS vos amis ? Les avez-vous déjà TOUS rencontrés de visu ? (700 amis = tout le lycée = un compte)
 - o Lors des soirées, donnez-vous votre N° de mobile ou votre Facebook ?
 - o Combien de temps passez-vous sur Facebook par jour ? Moins d'1h, entre 2h et 4h, plus de 5h.
 - o Utilisez-vous Facebook, au lycée, à la maison, seul, avec les copains ?...
 - o Lorsque vous publiez des photos d'amis sur Facebook et les taguez, demandez-vous à chaque fois leur autorisation ?
 - o Avez-vous déjà assisté ou été victime de harcèlement sur Facebook ?
 - o Utilisez-vous Snapchat ? Twitter ? Instagram ? What's App ? Messenger ?
 - o Facebook c'est gratuit ? vraiment ? (ADESIAS, agence de communication : « Si c'est gratuit, le produit c'est vous »)
- **35'00 : Visionnage de « Amazing - Le mage qui lit l'avenir »:**

Débat : Comment le mage dans cette vidéo trouve t-il les informations qu'il cite? Prise de conscience des traces numériques laissées, volontaires et involontaires. Définition et distinction entre les traces numériques volontaires et les traces numériques involontaires.

- **40'00 : Lecture d'un extrait de l'article du site Le tigre : « La vie de Marc L. ».**

Questionnement collectif :

- o Qu'apprenons-nous sur Marc L ?
- o Qu'en pensez-vous ?
- o Comment le journaliste a t-il pu accéder aux informations de base sur le profil Facebook de Marc L ?
- o Marc L a t-il donné son accord que ces informations soit diffusées? (Directement non mais indirectement ?)
- o Comment Marc L aurait-il pu éviter cela ?

- **45'00 : Comment se protéger ?**

Synthèse des bons réflexes à adopter lors de l'utilisation des réseaux sociaux :

- o Paramétrer son compte (guide de paramétrage des comptes Facebook inséré dans e-sidoc). Différents mode de publication (public, amis, amis et ses amis, amis sauf, moi uniquement, groupe fermé, groupe secret family)
- o Eviter la publication de texte ou d'images dévalorisantes de soi ou des autres, qui pourraient être utilisées plus tard, par exemple par les futurs employeurs.

- **50'00 : Visionnage du clip « Les bonnes manières sur Facebook » sur You tube.**

B - SEANCE N°2 : APPRENDRE A GERER SA E-REPUTATION

- **00'00 : Rappel** de ce qui a été vu la fois précédente et **présentation de la séance.**

- **10'00 : Visionnage d'extraits du reportage : « Ma vie à poil sur le net ».** Après chaque extrait, on fait une pause débat et échange à partir de questions.
 - o « 0 à 4.17 min »: **Les Conseils d'Obama et les publications sur Facebook**
 - Quel est le conseil que donne Obama ? Pourquoi donne-t-il ce conseil ?
 - En quoi cela peut porter préjudice ?
 - Pourquoi partager ses photos avec tout le monde ?
 - Est-on maître de ce que l'on poste ?
 - o « 4.17 à 6'50 min »: **Candidature professionnelle, chasseur de tête**
 - Qu'est-ce qu'un chasseur de tête ? En quoi un chasseur de tête peut vous aider ou vous freiner à trouver un travail ? (e-réputation, traces volontaires et involontaires)
 - Comment faire pour mettre en avant les infos qui vous valorisent ? (réseau social professionnel : (<http://fr.viadeo.com/fr/> et <http://www.linkedin.com>))
 - o « 13.15 à 15.38 min »: **Les relations employeur et employés.**
 - Une fois recruté, l'employeur a-t-il une confiance absolue en son personnel ? (Au-delà du recrutement, l'employeur continue à observer votre activité sur Internet et la loyauté de ses employés)
 - o « 24.50 à 28.40min »: **Droit à l'oubli et CNIL.**
 - Qu'est ce que le droit à l'oubli ? (Effacement et déréférencement des moteurs de recherche de données personnelles)
 - Peut-on facilement effacer les données personnelles qui sont à son désavantage et mettre en œuvre ce droit à l'oubli ? (Sur Google en France 75000 demandes de déréférencement en un an et 58% de refus)
 - Où se trouvent les serveurs où sont référencées les données ? Quel problème cela pose ? (Les serveurs sont aux Etats-Unis : les juges français se déclarent souvent incompetents car il s'agit d'entreprises américaines régies par les lois américaines)
 - A quoi sert la CNIL ?
 - o « 28.40- 31.05 min »: **La reconquête de l'anonymat et « Reputation Defender ».**
 - Que fait cette entreprise ? (elle fait un diagnostic de votre e-réputation, travail de fourmi pour effacer les traces négatives et valoriser les traces positives, évolution constante)
 - Connaissez-vous des outils pour faire votre propre diagnostic ? (webmii, tahitidocs, Google, Google alerte)
 - o « 44.23 à 45.41 min »: **Géolocalisation Aka Aki Berlin.**
 - Que fait Aka Aki à Berlin ? (réseau social basé sur la géo localisation qui permet de localiser non seulement les membres du réseau mais aussi n'importe quel téléphone ou ordinateur possédant un Bluetooth)
 - La personne interviewée n'est pas inquiète, qu'en pensez-vous ?
 - En quoi cela peut être dangereux d'être géolocalisé et pisté ?
 - o « 45.42 min à la fin: **Témoignage de hackers du « chaos computer club » de Berlin**
 - Que fait ce club de hackers? (étude des nouvelles technologies, des risques et des conséquences pour la société, diffusion des résultats des investigations par les medias; des événements publics, des réunions et des discussions politiques)
 - En quoi posséder toutes ces données personnelles peut-il se révéler dangereux ? (Manipulation (commerciale ou politique) plus aisée si on connaît vos habitudes, manières de penser, d'agir...)
- **45'00 : Visionnage de « Tim ».**
 - o Qu'est-ce qu'une métadonnée ?
 - o Est-ce que Tim contrôle la situation ? Pourquoi ? Que peut-il faire ?
- **50'00 : Visionnage de « la cyber-attaque contre l'Estonie »** (de 0'35 à 3'18 min puis de 5'58 à 8'20 min).
 - o Qu'est-ce que ça vous inspire ? (PC zombie)
 - o Votre PC peut-il servir à des actes de cyber-attaques à votre insu ?

Conclusion : « Une journée de traces numériques »: Il n'y a pas que les traces numériques sur Internet mais aussi celles que l'on laisse avec ses cartes de crédits, tickets de caisse, carte de transports, téléphone, ...

C - SEANCE N°3 : SENSIBILISATION AUX RISQUES DE HARCELEMENT ET CYBER-HARCELEMENT

- **00'00 : Rappel** de ce qui a été vu la fois précédente et présentation de la séance.

Temps 1 : Définition collective du harcèlement et du cyber-harcèlement et de ses caractéristiques:

- **00'05 : Visionnage** de l'intervention de Justine Atlan directrice de l'association e-enfance, sur le cyber harcèlement et le harcèlement (de 00'00 à 1'12).
 - o Qu'est ce que le cyber-harcèlement ? (acte agressif, et répété perpétré par un ou plusieurs individus au moyen des médias numériques, à l'encontre d'une ou plusieurs victimes avec l'intention de nuire)
 - o En quoi est-il différent du harcèlement dit « classique »? (numérique, preuve plus facile, potentiel de nuisance pour la victime accru)
 - o Pouvez-vous me donner des exemples d'actes de cyber-harcèlement ?
 - les menaces, insultes ou moqueries en ligne (sur les réseaux sociaux, blogs etc.)
 - la diffusion de rumeurs (Gossip/Spotted)
 - le piratage de comptes et l'usurpation d'identité numérique
 - la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe
 - la mise en ligne d'une photo ou d'une vidéo de valorisante de la victime
 - o Savez-vous ce que prévoit la loi en cas de cyber-harcèlement? (La loi de 2014 a sévi et a doublé les peines. Article 222-33-2: Le fait de harceler autrui par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende. La nouvelle loi de 4 août 2014 reconnaît le harcèlement moral comme un délit, dont la manifestation via outils numériques est un élément aggravant)

Temps 2 : Acteurs, manifestations et conséquences du harcèlement et du cyber-harcèlement

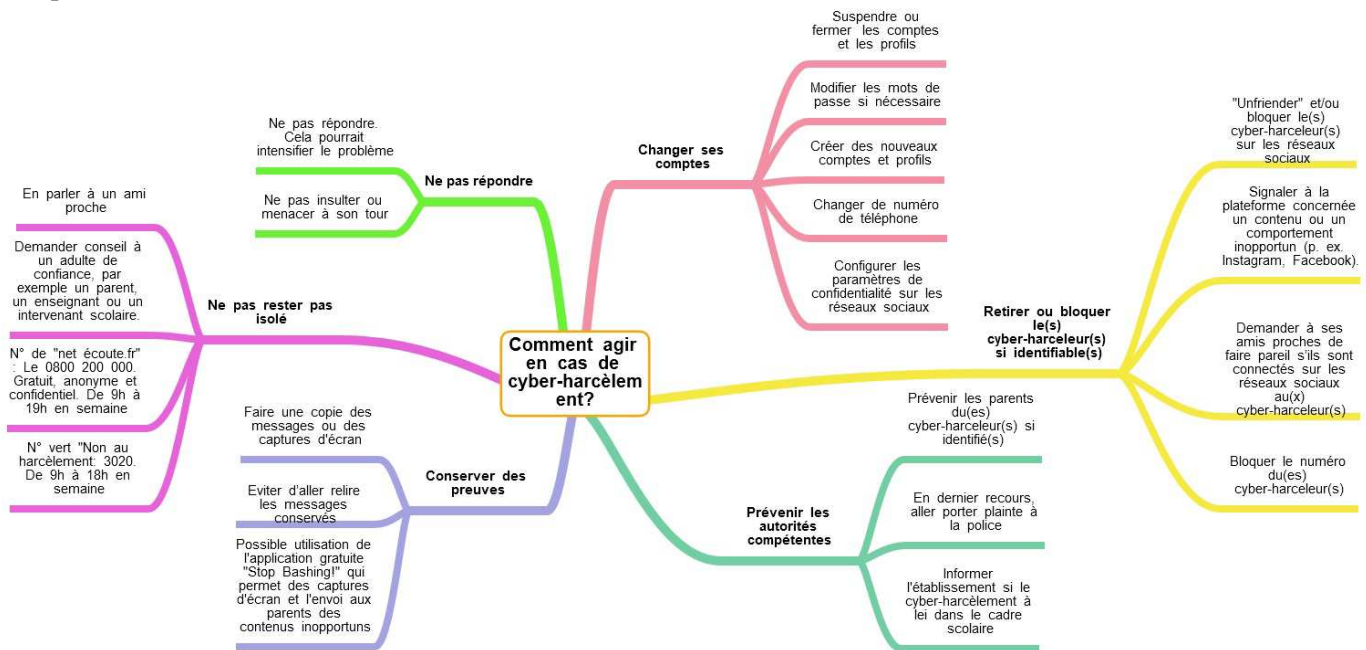
- 15'00 : Visionnage de la vidéo «Les injures». Questionnement collectif:
 - o Que font les différents personnages que l'on peut voir dans cette vidéo? (Le harcèlement est une relation triangulaire: victime, harceleurs, témoins)
 - o De quoi les élèves se moquent-ils? De l'apparence physique du jeune homme.
 - o Connaissez-vous d'autres motifs pour lesquels les cyber-harceleurs peuvent se moquer de quelqu'un ?
 - Le sexe, l'identité de genre
 - Un handicap
 - Un trouble de la communication
 - L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier (religion, gitan, étranger)
 - Des centres d'intérêts différents (intello, geek, marginal)
 - o Comment réagit la victime dans ce clip ? (elle ne fait rien)
 - o Qu'est-ce qui peut, à votre avis, empêcher la victime de se défendre? Que peut-elle ressentir? (Sentiment de honte, élève isolé du groupe)
 - o Pourquoi c'est difficile d'agir ? Contre qui, comment ?
 - les auteurs sont difficilement identifiables, ils restent souvent anonymes
 - la diffusion d'insultes, informations ou photos de valorisantes est rapide et massive. Il est difficile d'en reprendre le contrôle.
 - Le harcèlement subi à l'école se prolonge dans la sphère privée: la victime est désormais harcelée 24h/24.
 - Cyber = éloignement et se traduit par une distance émotionnelle, déterminante dans la cyber-violence. Les agresseurs ne voient pas les effets directs sur leur victime. Ils ressentent moins de pitié et d'empathie pour elle.
 - o Peut-on dire que l'utilisation des multimédias facilite et accentue le phénomène de harcèlement? Pourquoi? (Propagation rapide et massive de photos, commentaires dévalorisants)
 - o A-t-on le droit de prendre une photo d'un camarade et de la diffuser sur les réseaux sociaux? (Rappel de la notion de droit à l'image)
 - o Pourquoi est-il difficile, en tant que témoin, d'agir? En quoi la réaction du témoin change-t-elle la situation?
 - o Que pourrait-on faire d'autre pour aider la victime? Transition vers le temps 3 de la séance
- Visionnage de la vidéo « Les rumeurs ». Questionnement collectif :
 - o Les acteurs et leurs rôles ?
 - o Les réactions de la victime, du témoin ?
 - o Objet de la rumeur ? Mode de propagation ?

- Pourquoi, au début du clip, le jeune homme insiste malgré le refus de la jeune fille ? (perdre la face devant ses amis)
- Visionnage de « Les dangers d'internet – John ». Questionnement collectif

Temps 3 : Comment agir en cas de (cyber)harcèlement ?

- 45'00 : Création collective d'une carte mentale en ligne sur Framindmap sur les solutions envisageables

Exemple de carte réalisée :



- 50'00 : Conclusion et présentation des ressources d'E-sidoc « Internet responsable » et du Serious Game « Ex machina 2025 ».

III - EN PROLONGEMENT DE LA SEQUENCE: LA RUBRIQUE « INTERNET RESPONSABLE » SUR E-SIDOC :

- Guide de paramétrage de son compte Facebook pour mieux sécuriser ses données http://www.internetsanscrainte.fr/pdf/Comment_regler_ses_parametres-Facebook.pdf
- Lien CNIL : fiche sur le cyber-harcèlement à destination des élèves http://www.jeunes.cnil.fr/fileadmin/documents/Jeunes/cnilpedago6_nouvelle.pdf
- Fiche conseil pour mieux maîtriser sa présence numérique : <http://www.internetsanscrainte.fr/espace-jeunes/conseils>
- Lien vers le jeu 2025 ex machina <http://www.2025exmachina.net/>
- Lien vers les sites de diagnostic de ses traces numériques
 - <http://www.tahitidocs.com/outils/traces/signature.html>
 - <http://webmii.com/>
 - <https://www.mozilla.org/fr/lightbeam/>
- Liens vers les vidéos du site du Ministère de l'Education Nationale « nonauharcelement.education.gouv.fr » :
 - « Les injures » : <http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/outils/les-injures-film-de-sensibilisation/>
 - « Les rumeurs » : <http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/outils/les-rumeurs-film-de-sensibilisation/>
- Une carte mentale réalisée sur Framindmap sur les solutions envisageables pour réagir en cas de cyber-harcèlement